

<http://enseignants.se-uns.org/Elections-PsyEN-le-SE-Unsa-deuxieme-force-syndicale-1646>



Élections PsyEN : le SE-Unsa, deuxième force syndicale

- Je suis... - PsyEN -

Date de mise en ligne : jeudi 30 novembre 2017

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés



Pour les premières élections professionnelles du nouveau corps des Psychologues de l'Éducation nationale, le SE-Unsa, avec le soutien du SNP*, s'impose comme la deuxième force syndicale avec 18,8 % des voix et siègera dans les instances nationales et dans 18 académies.

Le SE-Unsa a défendu et obtenu la création d'un corps unique des psychologues. Ces premières élections marquent donc une étape importante dans le développement de ce nouveau corps de personnels.

Grâce à leur vote en faveur du SE-Unsa, les PsyEN se sont dotés de représentants incontournables au service de la profession et se sont donné les moyens d'être acteurs de leur avenir.

Nos élus vont à présent jouer légitimement leur rôle dans les instances paritaires pour faire valoir pleinement les droits des PsyEN tant du point de vue de la gestion de la carrière (mutation, avancement, déroulement de carrière) que de l'exercice du métier et des conditions de travail.

Au-delà, le SE-Unsa, syndicat désormais représentatif, compte bien faire aboutir trois mandats essentiels pour lui : la création de postes de conseillers techniques, le contrôle du numéro ADELI et le recrutement post Master 2 de psychologie qui va de pair avec l'accès à la grille de rémunération des agrégés.

(*) Syndicat national des Psychologues